

## ÉDITO

*« Ah, les syndicats !  
Toujours à lancer des  
grèves pour défendre  
leur pré carré et  
pénaliser le citoyen  
lambda par leurs  
blocages ! Si je dois me  
défendre, je n'ai besoin de  
personne, surtout pas de  
ce genre d'énergumènes  
qui vivent aux crochets  
de la société ! »*

Ce type de  
commentaires éclairés  
n'a malheureusement  
pas disparu, alimentant  
l'idée qu'il y a « eux »  
(les syndicats) et  
« nous » (les citoyens).  
C'est mécomprendre  
que cette distinction  
n'a pas lieu d'être : en  
tant qu'associations de  
salariés, les syndicats  
sont ce que nous –  
citoyens- voulons qu'ils  
soient. C'est ne pas  
comprendre qu'ils sont  
un des contre-pouvoirs  
nécessaires au bon  
fonctionnement de  
toute démocratie qui  
se respecte. Et que leur  
voix porte haut, a fortiori  
celle de la doyenne des  
organisations  
syndicales, la CGT.  
Se syndiquer est un droit  
qui coûte peu et peut  
apporter beaucoup.  
Alors syndiquez-vous !

# LES QUESTIONS QUE VOUS VOUS POSEZ SUR LES SYNDICATS

## Qu'est-ce qu'un syndicat ?

Un syndicat est une association de personnes destinée à la défense de leurs intérêts professionnels communs. Dans le cadre d'une entreprise, c'est un regroupement de salariés qui ont décidé de s'organiser collectivement. C'est le meilleur moyen pour se défendre et faire respecter ses droits !

## A quoi sert un syndicat ?

Un grand nombre des avantages et des protections dont bénéficient les travailleurs et travailleuses à l'heure actuelle tirent leur origine dans les efforts déployés par les syndicats dans le passé. Ces protections peuvent être facilement perdues si les syndicats ne restent pas forts. Sans syndicat, les directions peuvent prendre toutes les décisions unilatéralement.

## Pourquoi y-a-t-il plusieurs syndicats ?

Parce qu'il y a plusieurs points de vue ! Tout comme il y a plusieurs partis politiques, chacun représentant un courant d'opinion. C'est ce qui distingue un espace démocratique d'un espace où une parole unique s'impose à tout le monde. Vouloir un syndicat unique revient à vouloir un parti unique.

## Pourquoi les syndicats ne s'entendent pas ?

C'est une idée reçue. Sur de nombreux sujets, les syndicats peuvent accorder leur point de vue et travailler ensemble.

La gestion du CSE en est un exemple. En revanche, ils peuvent développer des divergences sur des analyses ou des actions à mener. Ce sont les salariés par leur vote qui donnent plus ou moins d'influence à leurs idées auprès des employeurs.

## Comment les syndicats sont vus par l'employeur ?

Les employeurs ont besoin des syndicats, ne serait-ce que pour avoir des interlocuteurs représentant les salariés, que cela soit pour transcrire en accord d'entreprise les dispositions votées par le législateur, pour analyser et commenter les documents que l'employeur doit fournir chaque année (bilan social, égalité professionnelle, santé et sécurité au travail, ...), ou pour résoudre des situations conflictuelles, entre autres...

## Est-ce que les syndicats font de la politique ?

Les syndicats ne sont pas des partis politiques. Par contre, comme toute association ou comme chaque citoyen, ils sont dans le champ politique. Lorsqu'une orientation politique, lorsque des lois votées par l'Assemblée nationale peuvent impacter les salariés, les syndicats sont fondés à exprimer leur opinion. C'est le jeu de la démocratie. La citoyenneté ne s'arrête pas aux portes de l'entreprise. Elle doit continuer à s'y exercer.

# On est la CGT, vous êtes la CGT !

## Est-ce que les syndicats ne défendent que leurs adhérents ?

Non, bien sûr. La porte des locaux syndicaux est ouverte à tous, tout comme les droits sont les mêmes pour tous. En revanche, certains syndicats sont catégoriels, c'est-à-dire qu'ils ne s'adressent qu'à quelques catégories de personnel. Un syndicat comme la CGT s'adresse à tous les travailleurs, quel que soit leur statut professionnel, ingénieur, cadre, technicien, employé ou ouvrier.

## Qu'est-ce qui distingue la CGT des autres syndicats ?

C'est le plus ancien des syndicats professionnels, 130 ans cette année, et toutes ses dents ! Elle a été de toutes les conquêtes de droits et son action s'inscrit dans une vision globale de la société : défendre les intérêts immédiats des salariés, participer à la transformation de la société, imaginer un monde plus juste et proposer des voies pour y parvenir. Son antériorité lui donne une voix singulière, toujours écoutée.

## A quoi sert la syndicalisation ?

A soutenir l'action de votre syndicat d'élection. A ne pas rester isolé. A trouver de l'entraide, des conseils, à recevoir des informations. A participer à l'élaboration de la réflexion du syndicat, à sa vie démocratique, à ses décisions. Il y a plusieurs degrés d'implication, entre la simple adhésion, la participation militante occasionnelle ou régulière, à celle dans les instances de décision du syndicat, aux commissions du CSE ou aux élections de représentation du personnel.

## Est-ce que la syndicalisation peut nuire à ma carrière ?

Non. L'employeur n'a pas accès aux listes d'adhérents. De plus, pour les militants actifs la responsabilité sociétale d'un employeur comme TotalEnergies s'accorde mal avec la répression syndicale « à l'ancienne ». Un accord de droit syndical, contresigné par l'employeur, permet de s'assurer contre toute discrimination liée à l'exercice syndical, que les hiérarchies soient informées de ces droits et devoirs, et qu'un suivi soit fait pour que la carrière des élus et mandatés ne subisse pas de préjudice.

## Pourquoi me syndiquer plutôt à la CGT ?

Parce qu'on est la CGT ! Plus sérieusement, pour toutes les raisons évoquées plus haut. La CGT assure une présence régulière et assidue tant sur le terrain que dans les instances et sur le réseau d'entreprise. Elle a su se renouveler et se renouvelle toujours, ouverte aux nouvelles voix, aux nouvelles énergies, aux nouvelles envies militantes, au monde dans sa globalité, dans son universalité. Syndiquez-vous CGT !

## Où et comment me syndiquer à la CGT ?

Le plus simple est de venir nous voir ! Sinon, vous pouvez utiliser les moyens de contact listés dans le bandeau ci-dessous.



**Vous avez des idées !**  
Venez en parler avec nous pour avoir l'opportunité de les exprimer.



**Merci de ne pas laisser ce tract sur les plateaux de la cantine.**  
Veuillez le jeter dans les poubelles appropriées.

Centre Scientifique & Technique Jean Féger  
Pôle Étude Recherche Lacq (PERL)

Tour Coupole & St-Martin-d'Hères

Centre de Recherche de Solaize (CRES)

Total Recherche & Technologie Gonfreville (TRTG)

Syndicat CGT TotalEnergies UES  
Amont-Global Services-Holding  
F017 - Avenue Larribau  
64018 PAU Cedex  
05 59 83 42 56



[CGT.TotalEnergies.UES.AGSH](#)



[@CGTTotal](#)



[facebook.com/CGTTotal](#)



[\\_amont-holding.cgt-ues@totalenergies.com](mailto:_amont-holding.cgt-ues@totalenergies.com)



<https://ep.cgttotal.fr/>